

République française  
Département du Cantal  
CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

**Séance du mercredi 22 février 2023**

Membres en exercice 9

Présents : 8

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation: 16/02/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Maryline MONTEILLET,

**Présents :** Maryline MONTEILLET, Jean-Paul TROUPEL, Alain PEYROU, Jacqueline BOULANGÉ, Simone SALAT, Myriam DELORT, Catherine TEIL, Odette VOLPILHAC

**Excusée :** Elisabeth PERIER

Secrétaire de séance :

Maryline MONTEILLET

**2023\_02 - Objet : Aide sociale en faveur de l'enfance.**

Sur proposition de Mme la Présidente, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), décident de verser la subvention de vingt-cinq euros (25,00 euros) pour l'enfant désigné ci-après :

- Liann GASPAROUX



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

A Lacapelle-Viescamp, le 22 février 2023

La Présidente,

Maryline MONTEILLET

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 23/02/2023  
et publié ou notifié  
le 24/02/2023

